



**BULLETIN D'INSCRIPTION  
LORIENT le 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2011**

Ce coupon doit impérativement être accompagné du bulletin d'engagement ainsi que du règlement.

Nom du bateau .....

Nom du Skipper .....

- de 5,5 à 8m
- de 8 à 10m
- de 10 à 12m
- + de 12m
- ..... 200.00 €  
(1) Chèque à faire à l'ordre de Rotary Action
- Participants (e) dîner des Equipages ..... x 30.00€ ..... €  
(2) Chèque à l'ordre de L'Association Voiles du Rotary Bretagne Sud

ci-joint chèque à l'AVRBS de ..... €

(1) *Le chèque libellé à Rotary action permet de déduire 66% du montant soit 132 € sur les impôts sur le revenu de l'année 2011 dans les limites admises par la loi de finance. **Le montant effectif de l'inscription est donc de 68 €.** Un CERFA sera transmis au signataire du chèque d'inscription en fin 2011 sans aucune autre démarche de sa part.*

**Rotary action :**

*Le but de Rotary action consiste à favoriser par tous les moyens, notamment financiers, toutes actions d'intérêt général à caractère philanthropique, éducative, scientifique.... Ceci en dehors de toute finalité lucrative .Le montant de cette inscription sera remis à la FRC*

(2) *Le chèque est à libeller à l'ordre de l'Association Voiles Rotary Bretagne Sud (AVRBS)*